



AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS
À L'ÉTRANGER

DELIBERATION N° 2 / 2005 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ETRANGER

Réunion du 1^{er} juin 2005

**Le conseil d'administration de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger s'est réuni
le 1^{er} juin 2005 à 14 h.**

Étaient présents :

M. Philippe ETIENNE, M. Antoine POUILLIEUTE, M. Jean-François DESMAZIERES, M. Pierre SCHRAEN, Mme Françoise LE BIHAN, M. Michel VANDEPOORTER,
M. Robert DEL PICCHIA, M. François ROCHEBLOINE,
Mme Anne DUTERTRE, M. Dominique BORNE, M. Philippe DECOUAI, M. Philippe CERF,
M. Francis HUSS, M. Jean-Pierre BAYLE, M. Jacques HABERT, Mme Nicole SABEH,
M. Abdelouhab BOUKOURAYCH,
M. Michel BOUDOUX, M. Alfred MODES, M. Roger FERRARI, M. Edmond PORRA,
M. François TURLAN.

En application de l'article 4 du décret n°2003-1288 du 23 décembre 2003, Monsieur Michel LUMMAUX, empêché ainsi que son suppléant, a donné procuration à Monsieur Philippe ETIENNE.

Étaient excusés : Mme Aline KUSTER-MENAGER, M. Pierre-Yves DUWOYE et le chef de la sous-direction à l'appui aux PME et action régionale au Ministère délégué au commerce extérieur.

Voix consultatives : Mme Maryse BOSSIÈRE, M. Gilles LE MOAL, M. Jean SARREO.

POINT N° 2 : compte financier exercice 2004

Mme BOSSIÈRE puis M. LE MOAL, présentent le compte financier, exercice 2004, de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger. Les documents qui ont été remis aux membres du conseil d'administration répondent aux obligations prévues par la réglementation sur la comptabilité publique et sont les suivants :

- un compte financier sur chiffres des services centraux de l'Agence,
- un rapport conjoint de l'ordonnateur et de l'agent comptable,
- un rapport complété par quelques tableaux détaillés ou synthétiques sur la situation budgétaire et financière de l'Agence.



Le président soumet le compte financier, exercice 2004 de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger au vote des membres du conseil d'administration.

VOTE POUR : 18

CONTRE : 3 (FSU)

ABST. : 1 (FCPE)

Pour exécution,
La Directrice

Maryse BOSSIERE

Le Président

Philippe ETIENNE

Destinataires

Monsieur le ministre des affaires étrangères,

Monsieur le ministre délégué à la coopération, au développement et à la francophonie

Monsieur le secrétaire d'état au ministère des affaires étrangères

Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Monsieur le ministre délégué au Budget